

Avis d'attribution de la convention d'occupation du domaine public fluvial n° 3694 - Port du Point du Jour (75016)



- Ports de Paris -
Publié le 5 Novembre 2019

Publication(s)



AVIS D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL
N° 3694

Port du Point du Jour (75016)

Le Ports de Paris attribue (et) sous réserve d'approbation de l'arrêté de l'autorité de l'Etat de Paris (DDE) de autorisation de travaux nécessaires en effet, occupation.

Sur la base de la convention d'occupation du domaine public fluvial n° 3694 - Port du Point du Jour (75016) -

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Le contrat de réaménagement du Port du Point du Jour est attribué à la société de l'Etat de Paris.

Avis d'attribution de la convention d'occupation du domaine public fluvial n° 3694 - Port du Point du Jour (75016)

PDF - 138.97 KO

 TÉLÉCHARGER

□